

Abcourt prend possession de la mine Géant Dormant

Plusieurs travailleurs miniers auront de quoi sourire, car Mines Abcourt a laissé entendre qu'elle embaucherait une centaine de personnes pour la relance des opérations à la mine Géant Dormant. (Photo TC Media - Archives)

PATRICK RODRIGUE
patrick.rodrique@tc.tc

MINES. Inactive depuis novembre 2014, la mine Géant Dormant reprendra du service, alors que Mines Abcourt vient d'en racheter les installations, avec l'intention d'en relancer les opérations.

La société minière de Mont-Saint-Hilaire, qui opère la mine Elder dans le quartier Évain de Rouyn-Noranda, avait manifesté en mars 2016 son intérêt pour ces actifs miniers situés à mi-chemin entre Amos et Matagami. Le 20 juin, elle a annoncé la clôture d'une transaction avec Restructuration Deloitte, qui agit comme séquestre judiciaire pour les actifs de Mines Aurbec depuis la faillite de celle-ci.

UNE TRANSACTION DE 5,6 M \$

En échange de 2 548 727 \$ et d'une redevance de 5 \$ la tonne de minerai sur les 350 000 premières tonnes qui seront extraites de Géant

Dormant, soit 1 750 000 \$, Abcourt prendra possession de la mine et de son usine de traitement. La société devra aussi verser 1 342 553 \$ au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour compléter la garantie financière exigée pour la restauration du site minier.

DES BÉNÉFICES POUR ROUYN-NORANDA, AMOS ET MATAGAMI

Il s'agit d'une acquisition de taille pour Abcourt. L'usine de Géant Dormant est en effet dotée d'une capacité de traitement d'environ 750 tonnes de minerai par jour. «Cette capacité est suffisante pour traiter à la fois la production d'Elder et celle de Géant Dormant», a fait savoir la société.

Les quelque 100 emplois à la mine Elder s'en trouveront consolidés, tandis que, comme Abcourt l'avait laissé entendre en mars dernier, une autre centaine de travailleurs devraient être embauchés pour la relance des opérations à Géant Dormant, ce qui entraînera des répercussions bénéfiques autant pour Matagami

qu'Amos. Une quinzaine de personnes seront également requises pour assurer le transport du minerai d'Elder à l'usine de Géant Dormant.

DEUX MINES POTENTIELLES PRÈS DE QUÉVILLON

En plus de toutes les infrastructures présentes sur le site de Géant Dormant, la transaction comprend également 4 baux miniers, 69 cellules attenantes à la mine et 6 propriétés et projets miniers. Deux en particulier présentent des caractéristiques prometteuses.

Situé à 30 km au nord-ouest de Lebel-sur-Quévillon, le projet Discovery contiendrait 237 075 onces d'or mesurées et indiquées ainsi que 294 500 onces d'or présumées en ressources historiques datées de 2008. Quant à l'ancienne mine Flordin, située à 25 km au nord de la municipalité nordique et active en 1987-1988, une évaluation réalisée en 2011 avait rapporté des ressources totalisant 166 135 onces d'or mesurées et indiquées ainsi que 137 561 onces d'or présumées.

Un nouveau joueur dans le lithium régional

Alix Resources met la main sur quatre propriétés à La Motte, La Corne et Saint-Marc

PATRICK RODRIGUE
patrick.rodrique@tc.tc

MINES. Après la Chine et l'Australie, voilà que le lithium de l'Abitibi-Témiscamingue intéresse une société junior de la Côte Ouest. Basée à Vancouver, Alix Resources vient de mettre la main sur quatre propriétés localisées sur le territoire de La Motte, La Corne et Saint-Marc-de-Figuery.

Ces quatre propriétés, qui ont fait l'objet de travaux d'exploration sporadiques par plusieurs sociétés, depuis les années 1950 jusqu'à aujourd'hui, ont rapporté plusieurs occurrences minéralisées porteuses de lithium, de tantale et de béryllium sur une superficie totalisant 6292 hectares. Le nom de leurs propriétaires a été gardé confidentiel par Alix Resources.

DEUX À L'EST DU LAC LA MOTTE

La première de ces propriétés, International Lithium, est située dans le canton de Figuery. Des forages réalisés par International Lithium Corporation dans les années 1950 avaient délimité un secteur minéralisé de 119 X 104 mètres, d'une épaisseur de 3,7 mètres, porteur de ressources historiques alors estimées à 135 000 tonnes de minerai à une teneur de 0,95 % de lithium.

Plus au sud, à l'ouest de la mine Québec Lithium, fermée depuis la fin de 2014, mais sur laquelle des investisseurs chinois auraient des visées, se trouve la propriété West Canada Lithium. Celle-ci n'a pas fait l'objet de travaux, mais Alix Resources fonde beaucoup d'espoirs en extrapolant à partir des ressources de la mine voisine, qui au moment de sa fermeture étaient évaluées à 29,3 millions de tonnes de minerai mesurées et indiquées à 1,19 % de lithium et à 20,9 millions de tonnes de minerai présumées à 1,15 % de lithium.

ET DEUX À L'OUEST

Les deux autres propriétés d'Alix Resources sont localisées dans le canton de La Motte, à proximité du projet Authier, que la société australienne Sayona Mining a acquis de la montréalaise Glen Eagle Resources le 3 mai 2016.

La première, la Duval Lithium, avait fait l'objet de travaux par Ascot Metals en 1955. Les ressources historiques qui en avaient résulté avaient été estimées à 75 000 tonnes de minerai à une teneur de 1,45 % de lithium.

L'autre propriété, tout simplement nommée La Motte Lithium, a été peu explorée. Des forages y ont notamment rapporté des teneurs en lithium de 1,65 % sur 1,0 mètre et de 1,12 % sur 1,32 mètre.

De la sciure et du sable pour stabiliser les mines souterraines

PATRICK RODRIGUE
patrick.rodrique@tc.tc

MINES. Le remplacement partiel du ciment avec des substituts à base de sable pur ou même de sciure de bois pourrait réduire de façon marquée les coûts rattachés au remblai des galeries lors de l'exploitation de mines souterraines.

C'est la conclusion à laquelle est parvenu Babak Koohestani, nouveau docteur en Sciences de l'environnement de l'UQAT, lors de sa soutenance de thèse, le 20 juin 2016. Celui-ci a évalué la performance mécanique et économique de divers additifs pour la préparation des remblais en pâte cimentés (RPC).

Comme son nom l'indique, ce produit sert à remplir les galeries lorsque celles-ci ne sont plus utilisées. En plus de garantir la stabilité du sol lors de l'exploitation, il permet aussi de réduire l'empreinte écologique de la mine puisque les résidus miniers entrent dans sa composition, en étant mélangé avec de l'eau et un agent liant.

«Cet agent est généralement constitué de ciment, qu'on utilise seul ou mélangé avec des additifs, a expliqué M. Koohestani. Plus on ajoute d'agent liant, plus les RPC gagnent en résistance. Par contre, le coût des agents liants représente jusqu'à 12 % du total de l'exploitation



Babak Koohestani (3e à partir de la gauche) a soutenu avec succès sa thèse de doctorat en Sciences de l'environnement de l'UQAT. Il est posé en compagnie des professeurs Bruno Bussière, Tikou Belem, Ahmed Koubaa et Mamert Mbonimpa ainsi que d'Hassine Bouafif, directeur du Centre technologique des résidus industriels. (Photo gracieuseté - Mélissa Roy/UQAT)

d'une mine souterraine remblayée.»

PLUS SOLIDE ET MOINS COÛTEUX

Sous la direction de Tikou Belem, professeur à l'Institut de recherche en mines et environnement (IRME) de l'UQAT, Babak Koohestani s'est donc attardé à plusieurs agents liants, que ce soit de la poudre de polymères, des nanoparticules de silice – du sable pur – ou encore des fibres de sciure de bois d'érable.

Si les fibres de bois n'ont montré aucun gain

en résistance dans les RPC, leur coût très bas et leur abondance en font tout de même un agent liant intéressant. Quant aux nanoparticules de silice et aux polymères, ceux-ci ont accru la résistance des RPC de manière importante.

«On parle de 18 % à 27 % pour les polymères et de 60 % à 114 % pour les nanoparticules de silice, a précisé M. Koohestani. Par contre, si on ajoute les polymères dans remblai préparé à partir de résidus non sulfureux, on a observé une perte de résistance de l'ordre de 27 %.»